

COMMUNE DE VICHÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

--

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MORAND Gérard, Maire.

Sont présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. LAUVERGNAT, M. BEREAU, M. LETOURNEUR, M. FOURMY

Secrétaire de séance : M. CHAUMETON

Membre(s) absent(e)(s): MME QUENENSSE est absente

MME MARTINE est absente

MME COTTEREAU donne pouvoir à M. BEREAU

Le dernier compte-rendu du 15 mai 2025 est approuvé.

DELIBERATIONS :

23-OBJET : TARIFS ET REGLEMENT DU CIMETIERE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de rectification du règlement du cimetière. Il définit l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible des lieux. Les tarifs de concessions à appliquer à compter du 1 juillet 2025 sont les suivants :

<u>Concession caveau et pleine terre :</u>	30 ans	200€	enfant (-de 7 ans) 100€
	50 ans	300€	enfant (-de 7 ans) 150€
Renouvellement :	30 ans	200€	
	50 ans	300€	
<u>Concession columbarium :</u>	15 ans	520€	
	30 ans	750€	
Renouvellement :	15 ans	230€	
	30 ans	460€	
<u>Concession cavurne :</u>	15 ans	150€	
	30 ans	200€	
Renouvellement :	50 ans	300€	
	15 ans	150€	
	30 ans	200€	
	50 ans	300€	
<u>Jardin du souvenir :</u>		50€	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le règlement municipal et les nouveaux tarifs du cimetière et autorise le Maire à signer les pièces du dossier.

TRAVAUX :

Projet réhabilitation école :

Le permis de construire a été déposé la semaine dernière. Le cout global n'est pas encore défini, l'architecte s'occupe de l'appel d'offre.

Eclairage parking (terrains de pétanque) :

Le devis de l'électricien pour les branchements s'élève à 1865.22€.

Gérard Morand a demandé au syndicat « Energie Eure et Loir », qui a effectué l'enfouissement, s'il était possible de récupérer des poteaux sur lesquels nous pourrions fixer les anciennes potences d'éclairage du bourg.

Avant de commencer les travaux une réunion sera organisée afin de définir les taches et les coûts entre la commune et le foyer.

Installation jeux pour enfants :

Monsieur Letourneur prend en charge l'installation des jeux avec l'employé communal et voit avec l'entreprise Jules TP pour l'aménagement du terrain.

Réparation du chemin de la Borde à la Touche :

La réparation suite à l'effondrement du talus est faite, les tracteurs peuvent de nouveau emprunter le chemin. Il faudra penser à planter des arbres cet hiver pour maintenir la terre.

Réparation du chemin de la Touche

L'entreprise Jules TP a fait un devis pour une première intervention. Celle-ci consiste en l'élargissement et le renforcement de l'intérieur des virages. Si cela semble tenir à la charge des véhicules, le goudronnage sera réalisé l'année prochaine. Le montant de cette première intervention s'élève à 3780€.

URBANISME :

Un CUa a été déposé : Vente PAILLON-LAFOURCADE/POISSON au 4 rue de la petite vigne.

Un permis de construire a été déposé : au nom de la commune de Vichères pour la transformation de l'école en logements.

Monsieur FOURMY Nicolas a le projet de faire un poulailler supplémentaire au bout de son champ et de mettre des panneaux solaires. Un permis de construire va être déposé.

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS :

SITS : Une convention de délégation de compétence d'organisation de transport scolaire est signée entre la région centre val-de-Loire et le SITS. La présente convention fixe les conditions administratives, juridiques, techniques et financières dans lesquelles la région, conformément à la réglementation applicable, délègue une partie de ses compétences de

transport scolaire aux autorités organisatrices de second rang. Elle précise le rôle de chacune des parties. Elle prendra effet le 1er septembre 2025 pour une durée de cinq ans. Pour rappel le transport est gratuit. Les frais d'inscription sont de 25 € par enfant et limités à 50€ pour une famille.

SICTOM :

La déchetterie de Nogent le Rotrou a supprimé le bac de récupération d'objets et jouets car certaines personnes les revendaient ensuite sur les brocantes.

SIRP : Le maintien de toutes les classes de l'école de Souancé au Perche a été confirmé par l'académie.

Conseil communautaire :

Pour prendre connaissance de toute information et consultation des compte-rendu, rendez-vous sur le site de la communauté de commune du Perche : <https://www.cc-perche.fr>

DIVERS :

Point sur vente des tables :

Il reste 13 petites tables à vendre, le conseil municipal propose de les mettre à la brocante de Vichères ce dimanche 29 juin 2025.

Arrêté de délégation de signature :

Pendant les congés du maire et du premier adjoint du 18 au 31 juillet 2025, le Maire donne la délégation de signature à la secrétaire de mairie et à un conseiller municipal.

Adhésion fond de solidarité logement :

Le conseil municipal à l'unanimité est contre.

Commission de sécurité de la salle des fêtes :

Le maire informe le conseil municipal que la commission de sécurité passera le 28 août 2025.

Rideaux intérieurs Mairie :

Des rideaux vont être achetés par Alain Lauvergnat. A voir au magasin Centrakor.

Election municipale 2026 :

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux leurs intentions pour les élections municipales de 2026 : deux conseillers souhaitent se représenter, un ne se représentera pas et les deux autres attendent la composition de la liste.

QUESTIONS DIVERSES :

Un devis a été réalisé pour repeindre les portes et fenêtres de la mairie et la porte du garage. Montant : 3432€. Mardi 1 juillet une autre entreprise de peinture vient pour faire un devis. Jean Claude Chaumeton demande que la peinture soit refaite également au presbytère.

Le lavoir de l'étang est menacé par des cerisiers. Avant toute intervention il faudra vérifier où sont les bornes.

Achat des packs d'eau pour l'employer communal.

Prévoir l'achat d'un groupe électrogène.

La secrétaire de mairie fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} avril 2026. Gérard Morand en a fait part aux autres maires de la C D C. Peut-être une solution de remplacement avec une secrétaire déjà en poste dans une commune de la C D C.

Le pèlerinage aura lieu 15 aout 2025. Monsieur Bielle à demander l'ouverture de l'église en journée.

La séance est levée à 22h15

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
FOURMY	Nicolas	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude	Absente
QUENENSSE	Murielle	Absente
COTTEREAU	Emilie donne pouvoir à Mr. BEREAU Stéphane	